



Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER  
Cardinal Paul Emile LEGER National Center for Rehabilitation of Persons with Disabilities  
B. P.1586 Yaoundé Tél. : (237) 222 31 05 79/222 31 79 29  
P. O. Box Phone Email : cnrhyaounde@yahoo.fr- cnrh@cnrh.info  
Site Web : www.cnrh.cm  
Web Site



DIRECTION GENERALE JA

GENERAL DIRECTORATE

CELLULE DE LA COOPERATION,  
DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX J

COOPERATION,  
JUDICIAL AFFAIRS AND LITIGATION UNIT

N°19/ /L/CNRPH/DG/CCAJC/FAM

719

YAOUNDE LE, 02 SEPT 2019  
LE DIRECTEUR GENERAL  
THE GENERAL MANAGER

A /to

Monsieur Directeur de l'Institut  
Supérieur de Technologie le Bon Berger

Yaoundé

Tél : 242 72 16 87/ 699 51 28 91

**Objet** : 1<sup>ere</sup> session du comité conjoint  
CNRPH/Institutions universitaires partenaires

**Monsieur,**

Comme suite aux différents échanges et séances de travail entre le CNRPH et la cinquantaine de ses institutions universitaires partenaires dont la vôtre et aux fins de mettre sur pied un comité conjoint de suivi et de mise en œuvre de nos différentes activités de coopération et stages,

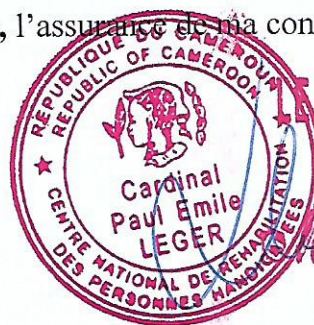
J'ai l'honneur de vous informer que votre structure est invitée à prendre part à la première session dudit comité conjoint qui aura lieu du **10 au 11 octobre 2019 au Centre Jean XXIII de MVOLYE.**

Il convient de préciser que, conformément aux résolutions prises par l'ensemble des institutions universitaires dans le procès-verbal de la séance de travail du **29 mai 2019**, chaque structure, y représentée par deux personnes, devra verser sa contribution d'un montant de **200 000fcfa (deux cent mille)** au secrétariat permanent dudit comité, assuré par la Cellule de la Coopération/ CNRPH au plus tard le **27 septembre 2019**, soit 14 jours avant la tenue de la session du comité.

Par ailleurs, les structures qui souhaitent étendre leurs activités de coopération avec le CNRPH au-delà des stages, sont priées de transmettre leurs propositions au Secrétariat permanent avant la tenue du Comité.

Je vous saurai par conséquent gré, des dispositions bienveillantes que vous voudrez bien prendre pour le plein succès de ces assises.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de ma considération distinguée.



LE DIRECTEUR GENERAL

Angé Alexandre